

Centrale photovoltaïque de Montagne de Verre

&

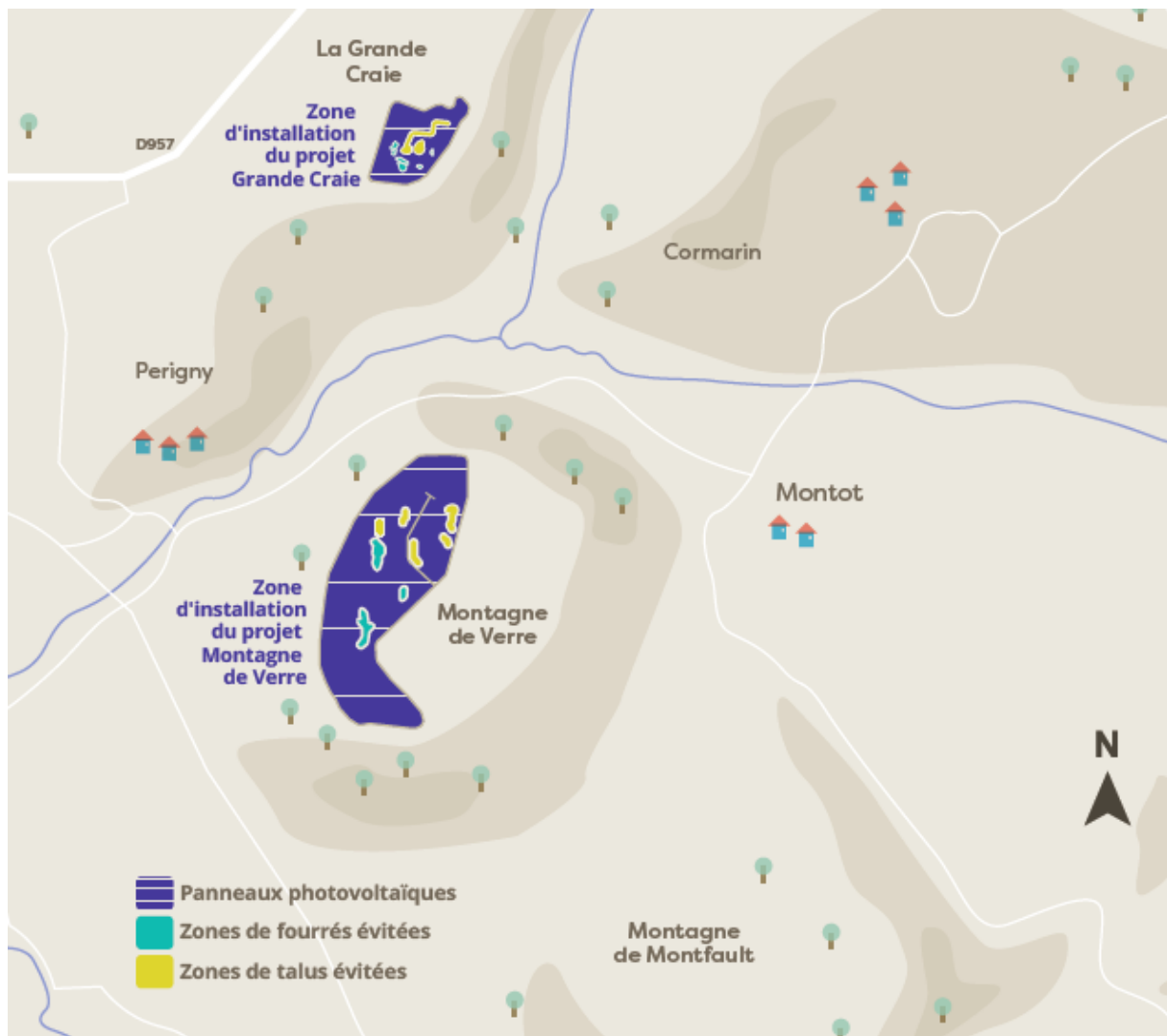
Centrale photovoltaïque de La Grande Craie

-

Commune de Guillon-Terre-Plaine (89)

-

BILAN DE LA PHASE DE CONCERTATION PREALABLE VOLONTAIRE
MISE EN PLACE SUR LES PROJETS



Août 2021



SOMMAIRE

I.	PREAMBULE.....	3
II.	CONTEXTE : UNE DEMARCHE NOUVELLE.....	3
III.	DES PROJETS CONSTRUITS AUTOUR DE L'ACCEPTATION TERRITORIALE.....	3
	A. Historique des projets	3
	B. Echanges avec les services de l'Etat et les collectivités locales	4
IV.	MOBILISATION ET INFORMATION DU PUBLIC	5
	A. Dispositifs mis en place, en partenariat avec la commune de Guillon-Terre-Plaine	5
	B. Analyse de la participation à cette rencontre	5
V.	PRINCIPALES OBSERVATIONS DU PUBLIC.....	7
VI.	BILAN DE CETTE RENCONTRE	8
VII.	ANNEXES.....	9
	1. Photos.....	9
	2. Outils supports des ateliers	10
	3. Outils de communication	11
	4. Questionnaires	14

I. PREAMBULE

Ce bilan de concertation concerne 2 projets photovoltaïques situés sur la commune de Guillon-Terre-Plaine dont le foncier appartient à la commune. Ces deux projets sont distants de quelques centaines de mètres et sont développés de manière commune par EDF Renouvelables, et sa filiale Luxel d'où un bilan de concertation commun.

Le développement des présents projets n'ont pas fait l'objet d'un débat public, ni d'une concertation préalable comme défini à l'article L121-16 du code de l'environnement.

Toutefois des actions d'informations et de concertation volontaires ont été menées pour informer et échanger avec les élus et la population locale.

Le présent document présente les actions menées au cours de la phase de développement des projets.

II. CONTEXTE : UNE DEMARCHE NOUVELLE

Dès le début du projet en 2019, EDF Renouvelables France, et sa filiale Luxel ont été soutenus lors de la phase de conception des projets par les élus de la commune de Guillon-Terre-Plaine qui est le propriétaire exclusif des parcelles des projets et qui les a initié. De ce fait, les élus ont tout de suite été associés aux projets.

EDF Renouvelables France et LUXEL ont aussi souhaité mettre en place à leur initiative une communication transparente à l'égard de tous les habitants et riverains du site. Ceci, afin que les habitants puissent être informés du sujet, disposer de tous les renseignements qu'ils souhaitaient et faire part de leurs remarques éventuelles.

Une concertation préalable a également été menée avec les différents acteurs du territoire et notamment les services de la DDT qui ont rapidement été consultés sur ces projets.

III. DES PROJETS CONSTRUITS AUTOUR DE L'ACCEPTATION TERRITORIALE

A. Historique des projets

Les projets ont été initiés par la Commune de Guillon-Terre-Plaine en 2019 qui a mis en concurrence, par l'intermédiaire d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), plusieurs opérateurs photovoltaïques afin de développer un double projet photovoltaïque sur deux anciennes carrières communales :

- La Montagne de Verre sur environ 20 hectares
- La Grande Craie sur environ 5 hectares

Ces anciennes carrières n'ont pas été exploitées depuis plusieurs dizaines d'années et ne présentent aujourd'hui plus aucune activité sur les emprises définies pour les projets solaires. En effet, une activité de carrièr est toujours présente sur la Montagne de Verre mais le périmètre d'exploitation de carrière est situé sur la partie Est du site, en dehors de l'emprise considérée pour le projet de centrale solaire (situé à l'ouest).

Ce projet répond aux objectifs nationaux du développement du solaire en France d'une part et d'autre part, il est en cohérence avec les objectifs de la commune de Guillon-Terre-Plaine et de la communauté de communes du Serein de développer les énergies renouvelables.

B. Echanges avec les services de l'Etat et les collectivités locales

Suite à la mise en concurrence entre plusieurs opérateurs réalisée en 2019, la commune de Guillon-Terre-Plaine a délibéré favorablement en septembre 2019 afin que ces 2 projets photovoltaïques soient développés par la société EDF Renouvelables France et sa filiale Luxel. Depuis, des échanges fréquents sont réalisés entre EDF Renouvelables France, Luxel et la Commune.

Une réunion de pré cadrage avec les services instructeurs appelé « Pôle EnR » a par ailleurs eu lieu en décembre 2020 afin de leur présenter les projets, les résultats d'études et discuter des points de vigilance que les services présents ont bien voulu nous faire remonter concernant ces projets. Cette réunion, réalisée en amont du dépôt des permis de construire, a ainsi permis de présenter ces projets aux services instructeurs et de prendre en compte leurs remarques dans le projet final.

EDF Renouvelables France, LUXEL et les élus de Guillon-Terre-Plaine ont également souhaité être transparents avec les habitants du territoire.

Le projet se situant par exemple non loin de quelques lieux d'habitations, l'équipe projet d'EDF Renouvelables a voulu se rendre disponible pour répondre aux potentielles questions des habitants et riverains. Pour ces raisons, une permanence était le format de concertation le plus adapté, car il permettait de donner des explications approfondies.

IV. MOBILISATION ET INFORMATION DU PUBLIC

A. Dispositifs mis en place, en partenariat avec la commune de Guillon-Terre-Plaine

Afin de proposer un dispositif d'écoute et de dialogue, EDF Renouvelables France et Luxel ont proposé à la commune de Guillon-Terre-Plaine d'organiser une journée de rencontre dédiée aux habitants, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Ainsi, le 8 juillet 2021, une permanence d'information sur les projets a été organisée en mairie de Guillon-Terre-Plaine. Afin de convier les habitants à ces permanences, plusieurs dispositifs d'affichage ont été utilisés :

- Distribution de flyers¹ dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune avec la date, heure et lieu de la permanence
- Mise en place d'affiches sur les supports d'affichage communaux
- Utilisation de « Panneau pocket » pour tous les habitants de Guillon-Terre-Plaine

La permanence a été organisée à l'aide des élus de la commune le jeudi 8 juillet 2021 de 10h à 13h30 en mairie. Lors de cette permanence, ont été présentés les cartes du projet, ainsi que des photomontages, pour que les habitants puissent visualiser l'emplacement des projets et qu'ils aient un aperçu de l'évolution. Une lettre d'information décrivant l'historique des projets, leurs particularités, leur planning prévisionnel et des détails sur le solaire photovoltaïque en général était également présentée durant cette permanence et était laissée aux habitants à l'issue de leur venue. Un exemplaire de cette lettre est présenté en annexe². D'autres supports pédagogiques³ sur le fonctionnement du solaire et le planning du projet ont également été présentés.

A l'issue de cette permanence, les lettres d'information ont été laissées à la commune qui les a ensuite distribuées dans les boîtes aux lettres à l'ensemble des habitants, notamment ceux n'ayant pas pu se déplacer, afin que tous les habitants aient des informations sur ce double projet photovoltaïque sur la commune.

Lors de cette permanence, le chef de projet d'EDF Renouvelables France, en charge du suivi du site de Montagne de Verre, et le chef de projet de Luxel, en charge du suivi du site de La Grande Craie, étaient présents, accompagnés du maire de la commune afin de répondre aux questions des habitants.

B. Analyse de la participation à cette rencontre

Lors de cette permanence, une participation correcte a été observée avec au total 12 personnes qui sont venues s'informer sur les projets.

Aucune opposition ou critique particulière n'a été relevée ; les personnes venaient plutôt dans un but d'information sur les projets notamment concernant leur localisation, leur planning et pour comprendre le fonctionnement d'une centrale photovoltaïque.

Compte tenu des gestes barrières à respecter, le format de cette permanence était adapté. Ainsi, une prise de rdv d'environ 30min auprès du chef de projet était souhaitée mais non obligatoire. Lors de la

¹ Voir annexe 3 : outils de communication

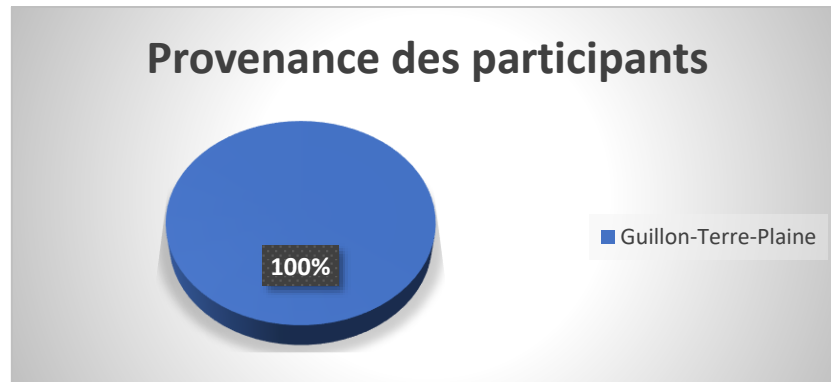
² Voir annexe 3 : outils de communication

³ Voir annexe 2 : outils supports des ateliers

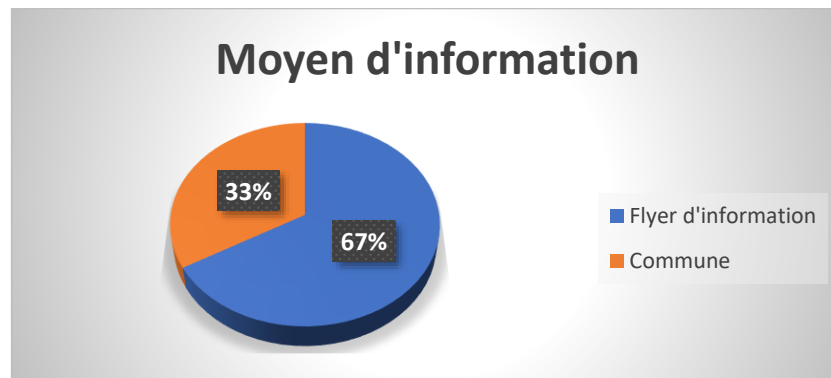
venue des participants, il était donc possible d'avoir un entretien plus individualisé et de prendre le temps de répondre aux questions personnelles des visiteurs. Un questionnaire anonyme⁴ était également remis à la fin pour recueillir leurs avis sur le déroulement de cette permanence et sur les projets.

Au total, 9 questionnaires ont été remplis sur les 12 participants.

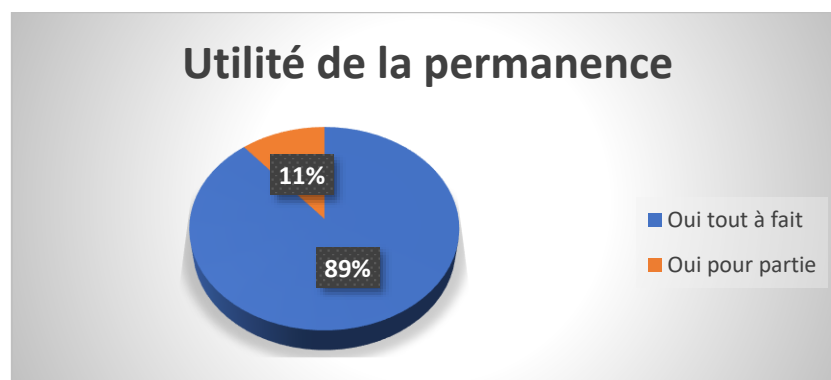
Les participants sont exclusivement venus de la commune de Guillon-Terre-Plaine.



Les flyers d'information distribués en boîtes aux lettres aux habitants de la commune ont bien fonctionné dans l'information car les 2/3 des participants ont eu l'information de la permanence par ce biais, le reste ayant eu l'information par la commune (qui a elle-même distribuée les flyers dans les boîtes aux lettres).



Enfin, cette permanence a été utile et a permis de répondre aux éventuelles questions de la grande majorité des participants.



⁴ Voir annexe 4 : questionnaires

V. PRINCIPALES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Les principales observations du public et les réponses apportées par EDF Renouvelables France et Luxel ont été répertoriées dans le tableau ci-dessous :

Thèmes	Questions posées sur ...	Réponses apportées
Les projets	Qui est le porteur du projet ?	Dans le cadre de l'appel à projet lancé en 2019 par la Commune de Guillon-Terre-Plaine, EDF Renouvelables France, et sa filiale Luxel, ont été désignés lauréats et sont depuis en charge de développer et de construire ce double projet d'énergie renouvelable.
	Comment sont orientés et inclinés les panneaux ?	Les panneaux photovoltaïques sont orientés plein sud et inclinés de 15°.
	D'où proviennent les panneaux ?	Les modules photovoltaïques proviennent de Chine essentiellement.
	Quel est l'impact du projet sur l'activité de carrière à proximité de la Montagne de Verre ?	Depuis le début du projet, des échanges ont lieu régulièrement entre le porteur de projet, le carrier et la commune. Dans son état actuel, le projet photovoltaïque ne vient aucunement impacter l'activité de carrière car il se situe en dehors du périmètre d'arrêté préfectoral d'exploitation de la carrière.
Le chantier	Quand les projets verront le jour ?	Le développement des projets de centrale solaire de Guillon-Terre-Plaine a débuté en 2019. En cours d'instruction, les projets doivent encore obtenir des autorisations pour engager leur construction. Si celles-ci sont obtenues fin d'année 2022, le début de la construction de la centrale aura lieu en 2023 avec une mise en service prévue en 2024.
	Quelle est la durée prévisionnelle des travaux ?	La durée prévisionnelle est de 8 à 10 mois
	Où seront raccordées les centrales solaires ? Comment se passe le raccordement ?	Un raccordement conjoint des 2 projets au niveau du poste source d'Avallon, situé à 17km au sud-est des zones projets, est à l'étude. Il sera réalisé par l'intermédiaire d'un réseau électrique enterré. Une autre solution consiste à raccorder uniquement le projet de la Grande Craie via un piquage sur le réseau électrique direct.
	La centrale sera-t-elle surveillée ? Clôturée ?	L'ensemble des zones équipées seront clôturées afin de préserver la sécurité du site. Le site pourra également être placé sous vidéo surveillance afin d'éviter toute intrusion externe.

<p>L'entretien / maintenance</p>	<p>Comment nettoie-t-on les panneaux ?</p> <p>Quelle est la durée de vie de l'exploitation de la centrale ?</p> <p>Comment se déroulera l'entretien des sites ? Y aura-t-il du désherbant utilisé pour l'entretien de la végétation ?</p>	<p>Pas de nettoyage particulier, ce dernier se fait naturellement avec la pluie.</p> <p>La durée d'exploitation prévisionnelle est d'environ 30 ans.</p> <p>L'entretien du couvert végétal sera réalisé par l'intermédiaire d'une fauche mécanique 3 à 4 fois par an en fonction de la repousse de la végétation. Par ailleurs, aucun produit phytosanitaire ne sera utilisé pour l'entretien de la végétation.</p>
<p>La fin de vie du projet</p>	<p>Quels sont les enjeux du démantèlement ?</p> <p>Comment recycle-t-on les panneaux ?</p>	<p>EDF Renouvelables France et Luxel s'engagent à démanteler l'ensemble de la centrale solaire en fin de vie et à restituer les zones projets dans leur état initial.</p> <p>Les panneaux photovoltaïques sont recyclables à 95% par l'intermédiaire d'une filière de recyclage basée en France appelée « PV cycle ».</p>
<p>L'implantation locale des centrales</p>	<p>L'énergie produite est-elle remise sur le réseau ? Qui en bénéficie ? Y aura-t-il une réduction de la facture d'électricité pour les habitants ?</p> <p>Quelles sont les retombées fiscales des projets pour la commune ?</p>	<p>L'électricité produite par les deux parcs sera directement renvoyée sur le réseau, et sera donc consommée au plus proche du poste source où la centrale sera raccordée.</p> <p>Aucune réduction de la facture d'électricité n'est en revanche prévue pour les habitants.</p> <p>Sur la base des chiffres en vigueur en 2021, les retombées fiscales des projets de manière globale représentent une somme d'environ 109 000 € par an pour les collectivités locales dont 50 000€ pour la commune de Guillon-Terre-Plaine (EPCI à fiscalité additionnelle).</p>

VI. BILAN DE CETTE RENCONTRE

La permanence s'adressait aux habitants de Guillon-terre-Plaine essentiellement ainsi qu'aux habitants des communes alentours. Ces derniers ont finalement fait part de peu de remarques négatives particulières sur les projets, y compris auprès des élus. Les participants ont plutôt exprimé un certain enthousiasme et intérêt pour ce double projet innovant permettant d'engendrer des retombées économiques pour les collectivités locales. Globalement, les habitants sont venus à cette permanence dans le but de mieux s'informer sur ce projet local.

Les coordonnées personnelles de l'équipe projet ont été partagées lors de la permanence ainsi que via la lettre d'information distribuée en boîte aux lettres à l'issue de la permanence pour celles et ceux qui auraient davantage de questions ou de remarques par rapport à ces projets.

L'enquête publique qui sera organisée dans les prochains mois sera un moyen supplémentaire pour tous les riverains et plus spécifiquement ceux concernés par le rayon d'affichage de 6km autour des sites, de s'informer et de donner leur avis sur ces projets pendant toute la durée de l'enquête.

VII. ANNEXES

1. Photos



Photos prises lors de la permanence en mairie



Photo d'une affiche mise en place sur les supports d'information communaux

2. Outils supports des ateliers



Photo des supports d'information prise lors de la permanence

3. Outils de communication

PROJETS DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE GUILLON-TERRE-PLAINE

Rendez-vous avec l'équipe
Venez découvrir les projets !

GUILLON-TERRE-PLAINE
Le jeudi 8 juillet 2021
de 10h à 13h30 à la mairie

Afin de gérer au mieux le flux de personnes, il est obligatoire de s'inscrire.
Merci d'appeler Pierrick ZIMMER, chef de Projet, au **06 48 70 25 37** pour réserver
un créneau ou pour toute question.



Des mesures sanitaires seront prises pour vous accueillir dans des conditions garantissant la protection et la sécurité de tous.



Annnonce des permanences déclinée en flyers et affiches

ON VOUS ÉCLAIRE...

LE PHOTOVOLTAÏQUE EN 3 MOTS



MAJEUR
L'énergie solaire joue un rôle essentiel dans la transition énergétique. En 2015, le gouvernement a voté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui fixe des objectifs ambitieux afin de renforcer notre indépendance énergétique, préserver notre santé et lutter contre le changement climatique. La production d'énergie solaire, qui doit être multipliée par 5 d'ici 2028*, contribue à atteindre cet objectif.



PROPRE
L'électricité photovoltaïque utilise les rayons du soleil, elle repose donc sur une source d'énergie décarbonée, propre et naturelle. Aujourd'hui, un panneau a une durée de vie d'environ 30 ans. Et il faut compter 1 à 3 ans seulement pour qu'un panneau produise autant d'énergie qu'il en a consommé pour sa construction, son installation et son recyclage.



RECYCLABLE
EDF Renouvelables est adhérent du PV Cycle, organisme en charge de réaliser le recyclage des panneaux solaires qui arrivent en fin de vie. L'usine de retraitement se situe à Rousset, dans les Bouches-du-Rhône. 95% des éléments des panneaux sont recyclables !
* Contribution à la Régénération Planétaire de l'Énergie

DU SOLEIL À MA LAMPE : COMMENT ÇA MARCHE ?

Le fonctionnement d'une centrale photovoltaïque se résume en trois étapes :

- 1 PRODUCTION :** les panneaux transforment le rayonnement solaire en courant électrique continu, acheminé vers un onduleur.
- 2 TRANSFORMATION :** l'onduleur convertit cette électricité en courant alternatif, compatible avec le réseau électrique.
- 3 UTILISATION :** un transformateur élève la tension avant d'injecter l'électricité dans des câbles souterrains qui l'acheminent jusqu'au réseau public. Et de là, elle arrive chez vous.

ON VOUS ÉCOUTE !

POUR TOUTE QUESTION, nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter !

Projet Montagne de Verre :
Clément Sellier
 Chef de projets
 EDF Renouvelables
 01 40 90 50 44
 06 16 07 75 72
 clement.sellier@edf.fr

Projet Grande Craie :
Pierre-Clément Zimmer
 Chef de projets
 Luxel
 04 67 64 99 60
 06 48 70 25 37
 p.zimmer@luxel.fr

PARTICIPEZ AUX PROJETS !
 En juillet, une permanence en mairie
 En décembre, une enquête publique

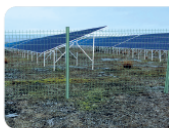


DEUX PROJETS, UNE DÉMARCHE COMMUNE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Une réflexion globale a été menée durant la phase d'études des deux projets afin de définir les mesures à mettre en place pour préserver le milieu naturel. Des mesures d'évitement, de réduction et de compensation ont été élaborées pour réduire au maximum l'impact sur l'environnement.

Les sites de « Montagne de Verre » et « Grande Craie » présentent des caractéristiques écologiques similaires. EDF Renouvelables et Luxel ont élaboré des mesures d'accompagnement communes aux deux projets.

La préservation des pelouses sèches, abritant de la faune et de la flore, est un élément fort qui a orienté la configuration des parcs solaires. L'espacement inter-rangée des panneaux photovoltaïques sera supérieur à la normale (4,5 mètres en moyenne) afin de garantir une surface d'ensoleillement importante. En adoptant cette mesure de préservation, les projets réduisent jusqu'à 30% leur capacité de production énergétique au profit du maintien des pelouses. De même, des mesures



d'évitement de zones de flore protégée, de talus et de fourrés, pouvant accueillir de la faune (oiseaux et chauves-souris), ont été définies.

Cet engagement pour le maintien de la biodiversité se complète d'une mesure mutualisée de compensation des éventuelles pertes d'habitats pour la faune et la flore. Sur la Montagne de Montaubert, terrain communal situé à proximité, des actions de conservation et d'entretien des habitats seront menées. Objectif : atteindre le « zéro perte nette de biodiversité ». L'ensemble des mesures feront l'objet de suivis écologiques sur toute la durée de vie des centrales photovoltaïques.

LE PARCOURS DE VIE D'UN PROJET DE CENTRALE SOLAIRE

2 à 3 ans Le développement

Afin de valider la possibilité de réaliser le projet, des études environnementales, paysagères et techniques sont menées. La décision d'autorisation finale, délivrée par le préfet, est prise après la consultation de nombreux services de l'État et la tenue d'une enquête publique.

1 à 2 ans La construction

Le chantier de la centrale s'étend sur plusieurs mois. Les principales étapes sont l'ordonnement des accès, la pose des panneaux et enfin l'installation des équipements électriques. Lors de cette phase, EDF Renouvelables et Luxel s'attachent à informer régulièrement les habitants des étapes en cours et à venir.

30 ans et + La production d'énergie

Pendant 30 ans, les panneaux photovoltaïques vont produire de l'électricité. Tout au long de cette période, les équipes locales d'EDF Renouvelables et de Luxel vont assurer le suivi de la production et la maintenance technique, avec notamment un entretien intégral réalisé 1 à 2 fois par an.

1 an Le démantèlement

À l'issue de l'exploitation, le site est entièrement démantelé par EDF Renouvelables et Luxel. Il revient à son état initial. Les modules sont alors recyclés (jusqu'à 95%), conformément à la législation européenne sur les déchets.

LES ÉTAPES CLÉS DES PROJETS PHOTOVOLTAÏQUES DE GUILLON-TERRE-PLAINE

2019
 • Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt par la commune pour la réalisation des deux centrales solaires
 • Sélection d'EDF Renouvelables et de Luxel par la commune
 • Présentation des projets de centrales photovoltaïques au Conseil municipal

2020
 • Présentation des projets et dialogue avec les acteurs locaux
 • Dépôt des dossiers de permis de construire

2021
 • Juillet : Information des habitants en mairie
 • Décembre : Enquête publique des deux projets (période prévisionnelle, sous réserve du contexte sanitaire)

2022
 • Mars : Décision préfectorale - Obtention des autorisations

2023
 • Installation des centrales solaires

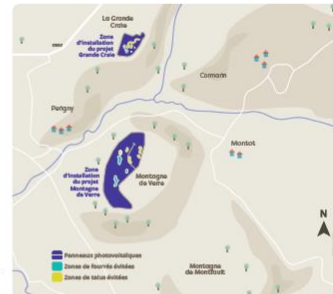
2024
 • Mise en service



La commune de Guillon-Terre-Plaine devrait prochainement accueillir deux parcs de panneaux photovoltaïques sur d'anciennes carrières de calcaire situées au nord du territoire, sur les lieux-dits « Montagne de Verre » et « Grande Craie ». La municipalité souhaite revaloriser ces terrains aujourd'hui inutilisés pour y produire de l'énergie verte, destinée au réseau d'électricité public.

Les deux projets sont développés conjointement par EDF Renouvelables et sa filiale Luxel, spécialistes français des énergies renouvelables. Aux côtés des acteurs locaux et en lien avec l'exploitant de la carrière litrotopie au site Montagne de Verre, ils élaborent des projets répondant aux besoins énergétiques des habitants dans le respect de l'activité existante et des enjeux environnementaux du territoire.

Après une phase d'études approfondies, les projets se précisent et s'ouvrent aux habitants dans le cadre d'une permanence d'information. Afin de répondre aux questions de chacun, ce document vous présente les clés de lecture essentielles à leur compréhension.



L'IMPLANTATION DES PROJETS ASSURE LEUR BONNE INTÉGRATION PAYSAGÈRE.

Les espaces boisés autour des sites masqueront toute visibilité directe depuis les habitations. Le centre de Montagne de Verre, à environ 300m de hauteur, ne sera visible qu'à distance.

EN CHIFFRES

Projet situé sur la Montagne de Verre
 19,75 ha de zone d'étude au total

Une puissance électrique de 17,55 Mégawatts crêtes (MwC), permettant de produire annuellement plus de 19 GWh. l'équivalent de la consommation électrique de plus de 7 500 habitants (tout électrique)

4 780 tonnes de CO₂ évitées chaque année, 95 600 tonnes en 20 ans

Une mise en service en 2024

Projet situé sur la Grande Craie
 4,8 ha de zone d'étude au total

Une puissance électrique de 3,5 Mégawatts crêtes (MwC), permettant de produire annuellement 3,9 GWh. l'équivalent de la consommation électrique de plus de 1 000 habitants (tout électrique)

960 tonnes de CO₂ évitées chaque année, 19 200 tonnes en 20 ans

Une durée de vie des panneaux de 30 ans minimum

NOS ENGAGEMENTS POUR LE TERRITOIRE

Avec ces projets, EDF Renouvelables et Luxel s'investissent sur le long terme dans le département de l'Yonne. Préservation de l'environnement, bien-être et développement économique sont au cœur de notre démarche.

Réduction et valorisation des déchets en phase de chantier

Encouragement de l'économie locale en phase de construction (consultation d'entreprises régionales lors des appels d'offres)

Gestion écologique des espaces verts en phase d'exploitation (aucun produit phytosanitaire utilisé)

Préservation de la qualité des rivières durant toute la vie des centrales solaires

Création d'une source locale de revenus pour les collectivités

PAROLES D'ÉLU

Les deux projets de Montagne de Verre et Grande Craie participeront au développement des énergies renouvelables sur notre territoire, au service de ses habitants. Ils signent notre engagement en faveur de l'environnement et de la qualité du cadre de vie de Guillon-Terre-Plaine.



Jean-Louis Grogouin,
 Maire de Guillon-Terre-Plaine

Lettre d'informations distribuée aux habitants à l'issue de la permanence



Photo de l'annonce de la permanence sur le « Panneau pocket » de Guillon-terre-Plaine à destination de l'ensemble des habitants

4. Questionnaires

 **Questionnaire** 

Vous venez de participer à une permanence de présentation des projets de parcs photovoltaïques de Guillon-Terre-Plaine. Cette permanence vise à vous informer de ces projets et recueillir vos propositions.
Avant de partir, pourriez-vous remplir ce questionnaire ?

1) Vous êtes habitant ou habitante de ...

- Guillon-Terre-Plaine Autre commune :

2) Comment avez-vous été informé de cette permanence ?

- Le flyer d'information Le bouche à oreille
 La commune Autre moyen :

3) Quelles étaient vos attentes en venant à cette permanence ?

4) Avez vous des questions en suspens ? (expliquer en quelques mots)

5) Cette permanence vous a-t-elle été utile ?

- Oui tout à fait Oui, pour partie Non, pas du tout Pas d'avis

6) Laissez-nous vos coordonnées (facultatif) :

.....

